



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 2335

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant constaté, à la lecture de la réponse à la question écrite n° 67 du 26 juin 1997 (J.O. - Sénat - 7 août 1997), que le ministère de l'éducation nationale ne disposait plus, depuis deux années scolaires (1995 et 1996), de réponses aux enquêtes statistiques en raison d'un « mouvement suivi par une partie des directeurs d'école », demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie de lui préciser, par une liste nominative (avec dates), la liste des enquêtes statistiques qui, au cours des deux précédentes années scolaires, n'auraient pu être assurées et les conséquences que lui inspire cette situation, eu égard à l'intérêt et à l'importance qu'il attache au développement du civisme.

Texte de la réponse

Le mouvement suivi par une partie des directeurs d'école en 1995-96 et 1996-97 consistait à ne pas répondre aux enquêtes statistiques. Seule la réalisation de l'enquête n° 19 sur les effectifs d'élèves dans les écoles publiques de l'enseignement préélémentaire et élémentaire a été perturbée par ce mouvement au cours des deux années concernées. Cette enquête, qui couvre l'ensemble des écoles, est composée de plusieurs volets et permet principalement : une estimation rapide et globale des effectifs du premier degré de l'enseignement public, dont les résultats sont habituellement connus dès la fin septembre ; une analyse de la répartition des élèves dans les classes et dans les cycles d'enseignement ; la connaissance de la répartition des élèves par âge et par niveau et, par voie de conséquence, la mesure des retards scolaires et des taux de scolarisation ; l'évaluation des flux entre les secteurs public et privé ; la connaissance des modes d'organisation du temps scolaire ; la mesure de l'évolution des effectifs d'élèves de nationalité étrangère ; la mesure de l'intégration des élèves handicapés dans les classes ordinaires ; la connaissance de l'organisation et de l'équipement des écoles ; l'analyse de l'enseignement des langues vivantes et des langues et cultures d'origine ; le calcul du nombre d'élèves selon leur commune de résidence. Selon les thèmes abordés, les retours de cette enquête s'échelonnent de fin septembre à fin février.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2335

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 août 1997, page 2688

Réponse publiée le : 20 octobre 1997, page 3575